



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

238 | Avril-Juin 2007

La mondialisation jusqu'aux marges du monde. La pluie ou le beau temps ?

SISSAKO Abderrahmane – Bamako

Un film sur l'Afrique dans la mondialisation

François Bart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/2577>

DOI : 10.4000/com.2577

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2007

Pagination : 271

ISBN : 978-2-86781-5

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

François Bart, « SISSAKO Abderrahmane – Bamako », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 238 | Avril-Juin 2007, mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/com/2577> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.2577>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Tous droits réservés

SISSAKO Abderrahmane – Bamako

Un film sur l’Afrique dans la mondialisation

François Bart

- 1 Ce film (durée : 1 h 58 minutes) est sorti en France le 18 octobre 2006. Il a été réalisé par un Africain, Abderrahmane Sissako, né en Mauritanie, qui a passé son enfance au Mali. Il tenait avant tout à tourner un film dans la maison de son père à Bamako dans le quartier populaire d’Hamdallaye. C’est dans cette petite maison abritant toute sa famille qu’il tenait de longues discussions avec son père sur l’Afrique.
- 2 Formé à l’Institut fédéral d’État du Cinéma à Moscou, il a déjà tourné des courts-métrages et réalisé *La Vie sur terre* (1998), puis *En attendant le bonheur* (2002), qui dénonçait l’impuissance des pouvoirs publics africains et les politiques anti-immigrations des pays occidentaux. Les relations Nord/Sud, et plus particulièrement celles de l’Afrique avec le monde, sont une nouvelle fois abordées dans *Bamako*, projeté à Cannes en mai 2006 en Sélection Officielle Hors Compétition.
- 3 Ce film se présente sous la forme d’une fable, dont la mise en scène est basée sur un procès qui se tient dans une cour, où habitent Melé, chanteuse dans un bar, et son mari Chaka, sans travail, espace qu’ils partagent avec d’autres familles. Le tribunal, installé dans cette cour, dont la porte est contrôlée par un gardien aussi énigmatique que pittoresque, a pour tâche de mettre en œuvre la procédure judiciaire engagée par des représentants de la société civile africaine contre la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) qu’ils jugent responsables des drames qui affectent l’Afrique.
- 4 Plus que les arguments avancés par les protagonistes, somme toute classiques, c’est cette mise en scène qui fait l’intérêt de ce film qui mêle les caractéristiques du documentaire et de la fiction. Entre les longs discours des plaidoiries et des témoignages, la vie continue dans la cour, symbole de la précarité et des tensions vécues à une échelle locale, alors que les échos de la mondialisation sont filtrés par le gardien et que les paroles des protagonistes sont diffusées par haut-parleur à l’extérieur de la cour, suscitant indifférence ou au mieux attention distraite.
- 5 Le réalisateur a décidé d’utiliser de vrais juges et témoins pour les scènes du tribunal. Certains témoins ont été choisis parmi les victimes des ajustements structurels de la

Banque mondiale et du FMI. Il leur a laissé une grande liberté pour témoigner, accuser ou défendre afin de conférer un aspect quasi-documentaire à sa fiction. Les grandes questions (la dette, l'émigration, la pauvreté...) sont évoquées, avec souvent des arguments très précis ; la mise en scène, en permettant d'incessants allers et retours entre le local (exemple de la mère qu'on voit mourir faute de médicaments) et le global, rend le film efficace et en fait une belle démonstration des effets de la mondialisation sur l'Afrique.